Je souhaite créer un site Internet pour vendre des bijoux fantaisie. On m'a dit qu'il fallait que je devienne auto-entrepreneur. Où puis-je trouver des informations confirmant ou infirmant cette information ? Le cas échéant, où puis-je trouver des informations concernant l'auto-entreprise ?Merci d'avance

Réponse apportée le 02/28/2013 par PARIS Bpi — Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

A partir de notre catalogue à l'adresse :

http://www.bpi.fr ; onglet « Recherche documentaire » , vous tapez « auto entrepreneurs » en mot clé et vous obtenez la liste des 22 ouvrages sur ce sujet et disponibles en libre accès à la Bpi comme :

Auteur : Froger, Valérie

Titre : Auto-entrepreneur : toutes les réponses à vos

questions / Valérie Froger

Édition : 2e éd.

Éditeur : Paris : Dunod, 2011

Description : 1 vol. (158 p.) ; 22 x 14 cm

Collection : Entrepreneurs .]

Résumé : Des réponses concrètes, illustrées par des exemples, des témoignages d'auto-entrepreneurs, des avis d'experts, des conseils et mises en garde, des chiffres-clés, aux questions-clés sélectionnées, des plus généralistes aux plus pointues. Le livre met en évidence autant les avantages que les limites.

ISBN: 978-2-10-055610-6

Sujets : Auto-entrepreneurs-France-Guides pratiques et mémentos [*22 doc.]

Entreprises individuelles—France—Guides pratiques et mémentos [*10 doc.]

Niveau 1 — Info.géné. Emploi Vie pratique —

EMP B5 FRO - Disponible

Titre : L'auto-entrepreneur : activités, statut, déclaration, régime social, régime fiscal, responsabilité / [« Le Particulier »]

Éditeur : Paris : « Le Particulier » éd., DL 2009

Description: 1 vol. (146 p.); 21 cm

Collection : Le point sur

Notes : En appendice, liste d'adresses utiles, textes législatifs et règlementaires et abécédaire de l'autoentrepreneur

Résumé : Le point sur le nouveau dispositif simplifié de création d'entreprise mis en place depuis le 1er janvier 2009, qui permet de créer et de gérer son entreprise individuelle sans subir les lourdeurs administratives.

Niveau 2 — Sciences, techniques, médecine — 651.1 AUT — Disponible

Par ailleurs à partir de l'adresse web de l'Agence de la création d'entreprises indiquée ci-dessous , voir le chapitre sur les obligations pour les sites qui font du e-commerce :

http://www.apce.com/pid2766/le-referencement.html

Cordialement,

Eurêkoi - Bpi (Bibliothèque publique d'information)
http://www.bpi.fr

<u>Accueil</u>